

## Le travail invisible, ça compte!

Comité inter-associations pour  
la valorisation du travail invisible



### Fiche info

# Le travail invisible des productrices agricoles

→ **1/5**

**des femmes agricultrices ou conjointes d'agriculteur** perçoivent un salaire provenant de l'entreprise agricole.



L'étude *femmes et ruralité* estime à plus de **108 millions de dollars le travail bénévole réalisé par les 18 850 « conjointes de producteurs agricoles » au Québec chaque année**. Il est considéré normal qu'elles travaillent dans l'entreprise sans compensation financière.

**33 % des conjointes de producteurs agricoles travaillent dans l'entreprise de leur conjoint, à temps plein ou partiel, et n'ont aucune rémunération, soit en salaire ou en parts de l'entreprise**. Il n'est pas rare que les entreprises agricoles ne puissent tout simplement pas les rémunérer par manque de rentabilité.

Cette dynamique de travail non-rémunéré et non-déclaré dans les entreprises familiales a des **répercussions importantes sur la santé financière des personnes concernées, principalement des femmes**. Cela a aussi des impacts néfastes sur l'accès à différents programmes comme le Régime québécois d'assurance parentale ou le Régime des rentes du Québec.

Le phénomène des femmes qui s'engagent dans une relation d'affaires sans papier et basée sur la confiance mutuelle entre conjoints est encore largement répandu. **Advenant une rupture ou un décès, ces femmes deviennent très vulnérables**. L'enjeu de sensibilisation et d'éducation est très important.

→ **72%**

**des femmes agricultrices ou conjointes d'agriculteur** ont comme seule source de revenus un salaire extérieur de la ferme.



## Le travail invisible, ça compte!

Comité inter-associations pour  
la valorisation du travail invisible



Les femmes représentent un peu plus du quart des propriétaires et copropriétaires d'entreprises agricoles au Québec, bien que la figure de l'agriculteur soit spécifiquement genrée, masculine.

Publiées aux quatre ans, les données publiques du Recensement de l'agriculture sont agrégées de manière à permettre assez peu de flexibilité dans le croisement des variables, ce qui fait qu'il est difficile d'obtenir des données sexo-spécifiques à grande échelle sur le travail des agricultrices.

Il est essentiel de pouvoir chiffrer adéquatement le travail invisible des productrices agricoles afin qu'elles puissent obtenir des gains fiscaux adéquats. Le Secrétariat à la condition féminine travaille actuellement à développer un outil de calcul à cet effet, avec l'aide du Groupe de recherche sur le travail agricole de l'UQAM.

#### SOURCES:

**Portrait de la relève agricole au Québec 2016**  
[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/devenir-agriculteur/ED\\_portrait\\_releve\\_agricole\\_MAPAQ.pdf?1595448170](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/devenir-agriculteur/ED_portrait_releve_agricole_MAPAQ.pdf?1595448170)

**Étude sur le travail invisible des femmes en milieu rural** <https://www.agricultrices.com/wp-content/uploads/filebase/Les-femmes-en-milieu-rural-Document-FINAL.pdf>



**Cliquez ici**

POUR VISIONNER LA CAPSULE VIDÉO!

Agricultrices du Québec :  
[www.agricultrices.com](http://www.agricultrices.com)

Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas) :  
[www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca)

Travail invisible (*allez signer notre manifeste!*) :  
[www.travailinvisible.ca](http://www.travailinvisible.ca)  
[info@travailinvisible.ca](mailto:info@travailinvisible.ca)



Secrétariat  
à la condition  
féminine

Québec